



Comité Directeur - Clubs

COMPTE-RENDU de REUNION

DATE : vendredi 5 octobre 2018, à 18h30

LIEU : Salle de réunion Ancienne mairie de Juillan

PARTICIPATION

Clubs représentés

<i>Clubs (par numéro croissant d'affiliation)</i>	<i>Représentants (par ordre alphabétique)</i>
00677 – CIGOGNES DE TARBES	Pons Jean-Claude, Pons Françoise
01277 – CYCLO CLUB TOY LUZ ST-SAUVEUR	Bégarie Jean-Pierre, Guilhembet Raymond
02154 – CYCLO RANDONNEURS LOURDAIS	Caquard Jean-Yves
02574 – UNION CYCLO du PLATEAU	Caumont Georges
03528 – SOM CYCLO MAUBOURGUET	Godard Jean-Claude, Laurent Anne-Marie Mollier Jean
05627 – CYCLO CLUB RABASTENS	Vincelot Pierre
06127 – SEMEAC EVASION	Serres Fabrice
06465 – BOULIN SPORT ET CULTURE	Moreau Marc
06708 – LE GUIDON JUILLANAIS	Cassou Jean-Jacques, Courade Antoine
06709 – ENTENTE CYCLISTE SARRANCOLIN	Pérez Patrice
07736 – UA LALOUBERE CYCLOTOURISME	Capdevielle Gérard, Claverie Nathalie
08223 – JAB BORDERES CYCLOTOURISME	Pajot Denis
08290 – QM ORLEIX CYLOTOURISME	Métairon Didier
08292 - AMICALE LAIQUE NOUILHAN	Douillé Guy, Morillo Francis
08294 - CYCLO ROUE LIBRE	Daubas Gérard

Club invité (en observation)

TARBES CYCLISTE RANDO	Boisson Louis, Brione Claude, Sicard Jean-Paul
------------------------------	--

Clubs excusés et/ou non représentés

01147 – RANDONNEURS DES COUSTOUS
06798 – ASSOCIATION CYCLOS MADIRAN
07415 – ORDIZAN CYCLO CLUB
08291 – JSO ODOS CYCLO VTT

Membres du Comité directeur du CoDep

(par ordre alphabétique)

Présents

Capdevielle Gérard
Caquard Jean-Yves
Cassou Jean-Jacques
Claverie Nathalie
Godard Jean-Claude
Guilhembet Raymond
Laurent Anne-Marie
Lefranc Jean-Pierre
Serres Fabrice
+
Bégarie Jean-Pierre (Délégué Sécurité)

Absent(e)s excusé(e)s

Dabezies Gilbert
Tondon Jean-François
Ubaldo Viviane

Membres honoraires

Présents

Pons Jean-Claude
Pons Françoise

La séance est ouverte à 18h45, selon l'ordre du jour établi et diffusé en préalable.

0 – Accueil des nouveaux clubs.

En introduction de séance, le président souhaite la bienvenue aux quatre nouveaux clubs nouvellement affiliés, déjà bien connus au sein de la communauté cyclotouriste du département.

Au plan administratif (affiliation des clubs, prise de licences individuelles), la migration UFOLEP → FFCT a été bien anticipée et s'est faite sans difficulté. Une démarche collective auprès du Siège fédéral va être effectuée afin de négocier la gratuité de la licence 2019 pour les quelques ressortissants (une douzaine) de ces clubs qui n'ont pas été considérés comme étant nouveaux licenciés.

L'impact de ces nouvelles affiliations :

- se traduit en termes d'effectifs par une progression de +33%. On dénombre 652 licenciés (au 1^{er} octobre 2018) au lieu de 487 (en octobre 2017). Le nombre de féminines est également en augmentation significative, due essentiellement à l'apport de *Cyclo Roue Libre*.
- porte le nombre de clubs départementaux affiliés à la FFCT de 15 à 19.

La section « cyclo » du *Tarbes Cycliste Rando*, club relevant de la FFC, manifeste le souhait d'entrer dans le giron de la FFCT. Trois membres du Bureau, dont le président, participent à la présente réunion, en position d'observateurs. Le président du CoDep et celui du CoReg émettront bien entendu un double avis favorable à cette nouvelle affiliation.

Ces nouveaux clubs seront intégrés progressivement au fonctionnement et aux activités du CoDep.

1 – Informations liminaires du Président.

1.1 – Considérations générales sur la gouvernance du sport en France.

Le milieu sportif est en effervescence : création d'une agence nationale associant Etat, collectivités territoriales et mouvement sportif, diminution drastique des emplois aidés, ainsi que celle de la part territoriale du CNDS, ... Il manifeste sa forte inquiétude pour défendre l'existence du sport en France. Des pétitions circulent : du CNOS, des Directeurs Techniques Nationaux des fédérations sportives.

Il est important que tous les clubs se mobilisent pour agir en faveur du maintien et même de l'amélioration des moyens techniques, financiers et humains du sport en France.

La Fédération française de cyclotourisme n'est certes pas une fédération olympique, mais nous avons besoin, nos clubs et nos structures ont besoin, d'une organisation dynamique du sport en France, favorable à une pratique pour TOUS et pas uniquement pour les élites. Il est donc indispensable d'agir pour que le sport amateur, le sport grand public, le sport loisir soient non seulement préservés, mais aussi reconnus comme un réel bienfait, une chance pour la santé et le bien-être de la société dans son ensemble.

message de Martine Cano, présidente fédérale

1.2 – Prochaines réunions FFCT.

1.2.1 – Santé-Sécurité.

Une réunion sur la Santé-Sécurité se tiendra au siège du CoReg *Occitanie* de cyclotourisme, à Balma, le samedi 13 octobre prochain.

Le CoDep y sera représenté par son Délégué Sécurité, Jean-Pierre Bégarie. Il sera accompagné par le président du CoDep.

1.2.2 – Cyclomontagnardes.

La Commission Nationale d'Organisation (CNO) des cyclomontagnades se réunira au *Centre national officiel de la FFCT*, « *Les 4 Vents*, » à Aubusson d'Auvergne, les vendredi 26 et samedi 27 octobre prochain.

Le CoDep y sera représenté par Jean-Yves Caquard, membre de *ladite* commission.

1.2.3 – Communication FFVélo.

Une réunion de formation sur la Communication FFVélo se tiendra au Siège du CoReg *Occitanie* de cyclotourisme, à Balma, le samedi 27 octobre prochain.

La participation du CoDep, limitée à 4 personnes, sera la suivante :

- . représentant le Comité directeur du CoDep : Jean-Jacques Cassou
- . représentant les présidents des nouveaux clubs affiliés : Didier Métairon (*QM Orleix Cyclo*)
- . représentants les féminines des nouveaux clubs affiliés : Nicole Wilmouth et Anne-Marie Dubarry (*Cyclo Roue Libre*).

1.3 – AGs 2018.

1.3.1- AGs des Clubs.

A la date de la présente réunion, le planning des AGs des clubs est exposé ci-après. La représentation du Comité directeur du CoDep sera arrêtée ultérieurement, en fonction des disponibilités des uns et des autres, et dès lors qu'il y aura invitation de la part de chacun des présidents du club.

PLANNING des AGs 2018

MAJ 05/10/2018

<i>date</i>	<i>heure</i>	<i>club</i>
Vendredi 5 octobre	19h30	JSO Odos Cyclo VTT
Samedi 27 octobre	18h00	Séméac Evasion
Vendredi 9 novembre	19h00	Amicale Laïque Nouilhan
Samedi 10 novembre	19h00	UAL Laloubère
Vendredi 30 novembre ou Vendredi 7 décembre	?	Association des Cyclotouristes en Madiranaïs
Dimanche 2 décembre	10h00	SOM Maubourguet Val d'Adour
Jeudi 6 décembre	?	Cyclos Randonneurs Lourdais
Vendredi 7 décembre	18h00	Quand-Même Orleix Cyclotouriste
Samedi 8 décembre	?	Cyclo Club Rabastenaïs
Samedi 12 janvier	18h00	JAB Bordères
Dimanche 20 janvier	10h00	UCP Lannemezan
Dimanche 20 janvier	10h00	Cyclo Toy Luz-St Sauveur

1.3.2 - AG du CoDep.

L'assemblée générale ordinaire du comité départemental de cyclotourisme des Hautes-Pyrénées, portant sur l'année 2018, se déroulera :

**le vendredi 16 novembre 2018 à 19h00
au Golf de TARBES LES TUMULUS 1 rue du bois 65320 Laloubère**

L'assemblée générale est ouverte à tous les cyclotouristes, dirigeant, simple licencié de club, licencié individuel ou toute personne intéressée par la Fédération française de cyclotourisme.

Les convocations et rapports statutaires seront envoyés en temps utile, dans le respect des délais réglementaires.

1.3.3 - AG du CoReg.

L'assemblée générale ordinaire du Comité régional *Occitanie* de cyclotourisme, portant sur l'année 2018, se déroulera :

**le dimanche 25 novembre 2018, à 9h00
à l'IMT Mines Albi-Carmaux
Ecole Mines-Télécom
Campus Jarlard
81013 ALBI CT 09**

Attention – Important !

Les présidents qui ne se rendront pas à cette AG sont invités (priés) à donner leur « Bon pour Pouvoir ». Il en va du bon respect du quorum réglementaire. La répartition des Pouvoirs sera faite en fin d'AG du CoDep.

1.3.4 - AG de la FFCT.

L'assemblée générale ordinaire de la FFCT, portant sur l'année 2018, se déroulera :

**les samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018
au Centre culturel de l'Agora
à Boulazac Isle Manoire (près Périgueux), en Dordogne**

Attention – Important !

Les présidents sont invités (priés) de procéder au vote électronique qui leur sera proposé en temps utile. Il en va du bon respect du quorum réglementaire.

2 – Bilans divers (administratif, sportif et financier)

2.1 – Déclaration des manifestations en Préfecture.

Au terme de cette première année de mise en application des nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'organisation des manifestations sportives, il est procédé à un tour de table. Aucune difficulté sérieuse n'est signalée. Des ajustements mineurs pourront être apportés.

2.2 – Organisations des Clubs (Randonnées)

Les randonnées se sont déroulées normalement, aux aléas près des conditions météorologiques. Les statistiques montrent que la participation des clubs du 65 aux manifestations intra-départementale est d'environ 30%. Les clubs extérieurs (essentiellement en provenance du Gers, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques) ont une participation plus élevée.

2.3 – Organisations du CoDep (BRM, PAP, Chérubins).

2.3.1 – BRM

Jean-Pierre Lefranc, référent départemental, a fait le bilan des BRM 2018. Un point détaillé figurera dans le Rapport d'Activité 2018. La programmation des BRM 2019 est intégrée dans le calendrier général de la saison prochaine.

2.3.2 – PAP

Le bilan du PAP 2018 est fait en séance, au plan sportif et au plan financier. La satisfaction est générale, malgré le débat inévitable au sujet de la difficulté des parcours. Le bilan financier est conforme aux prévisions. La prochaine édition devrait avoir lieu en 2020.

2.3.3 - Randonnée des Chérubins

La cyclorandonnée des Chérubins, organisée dans le cadre de la Fête des Sports départementale, a été un fiasco. Seulement quatre enfants se sont inscrits et ont effectué le parcours. En cette occasion, la crédibilité du CoDep a été mise à mal.

Anne-Marie Laurent, Viviane Ubaldo et Jean-Yves Caquard qui ont participé à l'organisation sont plus particulièrement remerciés.

Malgré ce constat peu enthousiasmant, le CoDep 65 organisera en 2020 (week-end de l'Ascension) une Concentration nationale des chérubins, labellisée par la FFCT. Une mini commission d'organisation va être créée à cet effet, en début d'année prochaine. Le dossier de candidature est à envoyer à la fédération avant fin juin 2019.

3 – Calendrier prévisionnel

3.1 – Saison 2019

Le calendrier de la saison prochaine est consolidé en séance. Il est diffusé par ailleurs.

3.2 – Perspectives 2020

Les projets 2020 sont les suivants.

Deuxième we de mars (8 ou 15 Mars)	Concentration régionale Journée Albert Bures	à Rabastens de Bigorre
We de l'Ascension	Concentration nationale des Chérubins	à Argelès-Gazost (à confirmer)

3.3 – Semaine fédérale 2021

La FFCT est à la recherche d'une ville pour organiser la Semaine Fédérale 2021 (SF). La ville de Vic-Fezensac, qui s'était portée candidate, vient de se désister.

Le comité directeur fédéral aimerait bien « retrouver » les Pyrénées, après Oloron Sainte-Marie en ... 2008. Des contacts exploratoires sur la faisabilité d'une SF en Hautes-Pyrénées ont été pris en ce sens par le président du CoDep, d'une part auprès des instances départementales en charge du sport et du tourisme haut-pyrénéens (ODS, HPTE), d'autre part auprès de la mairie de Tarbes (adjoint aux sports).

Les offres de service du CoDep 65 de cyclotourisme n'ont suscité aucun engouement et sont restées sans suite. Elles ne seront pas relancées.

Les préoccupations de nature politique semblent être manifestement ailleurs : contraintes budgétaires, élections municipales en 2020, priorité au Tour de France cycliste, accent mis sur la fréquentation des cols, ... Dont ACTE, et c'est bien DOMMAGE.

4 – Points divers de situation.

4.1 – Finances-Trésorerie.

4.1.1 - Budget

La situation financière du CoDep reste satisfaisante. Elle est sur la trajectoire fixée en début d'exercice. Le président ré-insiste sur le tassement prévisible et hautement probable, voire la réduction drastique, des subventions publiques. Comme prévu, les « grosses » dépenses de l'année ont été la rétrocession aux clubs du bénéfice de la cyclomontagnarde 2017, l'achat du stock de maillots, le financement du PAP.

La situation détaillée fera l'objet du rapport financier qui sera présenté lors de l'AG 2018.

4.1.2 – CNDS

Au niveau du CoReg, il convient de noter une baisse significative de la subvention CNDS, par rapport à celle de l'an dernier, et par rapport à celle demandée. Elle était attendue, mais pas de cette ampleur.

Au niveau du CoDep, il est ici rappelé que le dossier CNDS 2018 n'a pas été établi faute de dépenses réputées éligibles au regard des nouvelles politiques publiques. En effet, au niveau du département, force est de constater que nous avons ni des actions de formation, ni des actions en faveur de l'accueil de nouveaux pratiquants, ni d'école cyclo, ... Cependant, par rapport aux autres CoDeps, il est constaté des situations anormalement contrastées d'un département à l'autre, ce qui est très surprenant au regard des activités liées à la même pratique du vélo, similaires d'un territoire à un autre, mais considérées comme étant éligibles par les uns, non éligibles par les autres. Cet état de fait traduit une incohérence dans l'application régionale des aides décentralisées aux politiques publiques, et ne fait qu'accroître le malaise ambiant en matière du financement du sport amateur français (cf 1.1).

4.2 – Cyclomontagnarde Ha-Py

La préparation opérationnelle de la cyclomontagnarde Ha-Py va être engagée. La Commission Locale d'Organisation (CLO) sera réunie courant décembre, après la réunion de la CNO (cf § 1.2.2), et avant l'ouverture des inscriptions, prévue en janvier.

Les éléments de mise à jour de la Plaquette 2019 (Flyer) ont été transmis au Siège fédéral. Les prestations obligatoires et facultatives y ont été précisées, notamment le nouveau positionnement par rapport aux hébergements à Saint-Lary-Soulan. La possibilité d'acheter le nouveau maillot du CoDep, labellisé *cyclomontagnarde*, sera prévue sur le bulletin d'inscription.

4.3 – Challenge départemental (relance)

Jean-Claude Godard rappelle aux présidents de club, et plus généralement aux organisateurs de manifestation, de faire remonter les informations servant de base au calcul du challenge.

Il présente aux nouveaux clubs le règlement *dudit* challenge. Il fera l'objet d'une mise à jour lors de la prochaine AG du CoDep.

4.4 – Autre question diverse - Utilisation du VAE

La montée en puissance de l'utilisation dans nos pelotons des vélos à assistance électrique posent deux types de problèmes, dus :

- à l'expérience insuffisante de certains nouveaux pratiquants (manque de savoir-rouler en groupe) ;
- au fait que certains vélos sont débridés.

Des pratiques irresponsables sont accidentogènes et présentent des risques sérieux de contentieux juridique avec les compagnies d'assurance.

Education pour les uns, coercition pour les autres, vont devoir s'imposer.

5 – Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le présent compte-rendu vaut Relevé de décisions et Procès-Verbal de séance.

Fait à Juillan/Laloubère le 10 octobre 2018

Le président
Jean-Jacques Cassou

original signé

Le secrétaire
Gérard Capdevielle

original signé

Destinataires :

(par ordre alphabétique)

Membres du Comité Directeur du CoDep 65

Capdevielle Gérard
Caquard Jean-Yves
Cassou Jean-Jacques
Claverie Nathalie
Dabezies Gilbert
Godard Jean-Claude
Guilhembet Raymond
Laurent Anne-Marie
Lefranc Jean-Pierre
Serres Fabrice
Tondon Jean-François
Ubaldo Viviane

+

Bégarie Jean-Pierre (Délégué Santé-Sécurité)

Membres honoraires du Comité Directeur du CoDep 65

Bartette Guy
Charrier Jean
Pons Françoise
Pons Jean-Claude

Copies :

Présidents de club
Archives Secrétariat